Monsieur le Commissaire Enquêteur

Enquête publique portant sur le PLU de La Celle St-Cloud Mairie de la Celle St-Cloud

8E, avenue Charles de Gaulle 78 170 LA CELLE ST-CLOUD

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J’ai pris connaissance des dispositions du projet de PLU de la commune de La Celle St-Cloud*.*

# Je vous fais part de mon opposition :

* **à la création de la zone *« UGe : secteur d’habitat individuel de La Malmaison »* marquée par une majoration + 133% de l’emprise au sol des constructions,**

# à la réduction drastique des mesures de protection des arbres, touchant l’ensemble du quartier de La Feuillaume (dont la zone UGe).

En effet, les dispositions proposées ne me semblent pas avoir été concertées avec les habitants et les riverains concernés, et ne sont pas justifiées dans le dossier présenté à l’enquête. En particulier, les observations présentées par l’Association de la Feuillaume lors de la concertation n’ont pas été prises en compte.

La zone UGe n’est pas nécessaire car les règles d’urbanisme actuelles permettent d’atteindre les objectifs de production de logements défendus par la commune.

Elle aurait pour conséquence de concentrer de façon excessive l’effort de production de logements sur une aussi petite zone à l’échelle de la commune, et aussi éloignée des gares, en contradiction avec les objectifs du SDRIF.

Elle mettrait anormalement à mal la tranquillité du quartier, actuellement assurée par des règles d’urbanisme équilibrées, issues du POS, qui n’ont jamais empêché son évolution.

Elle changerait radicalement l’ambiance du quartier, avec une présence visuelle beaucoup plus importante du béton et du bitume, la végétation devenant accessoire. Même les terrains privés seront densifiés au fur et à mesure des reventes.

Enfin, en bordure de forêt de la Malmaison, une transition « douce » entre les espaces urbain et forestier ne serait-elle pas plus judicieuse qu’un bétonnage des lisières de la forêt ?

La réduction des mesures de protection des arbres condamnerait la remarquable chênaie bordant l’avenue Edmond Blanc (chênes de plus de 200 ans, auxquels la géologie des terrains donnerait une longévité exceptionnelle, et offrant un cadre naturel d’exception prolongeant de la forêt de la Malmaison au cœur de notre quartier).

Elle risquerait, à travers la disparation des arbres, d’entrainer des mouvements de terrains portant atteinte aux maisons du quartier.

# Je demande donc la réintégration de la zone UGe dans la zone UGb et le renforcement des mesures de protection des arbres sur tout le quartier de La Feuillaume, au lieu de leur réduction.

Espérant que vous tiendrez compte de mes requêtes au travers de réserves sur le projet de PLU, je vous prie d’agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes cordiales salutations.

Nom / Prénom : Date :

Adresse : Signature :